

N°77 – JUN 2017

LE PUY-SAINT-MARTINOIS

Journal d'information municipale.



Jazz au village
Le samedi 1^{er} Juillet à 19h30
Trio Cathy Heiting - Jazz/Funk

De nouveaux commerçants à Puy :

Détails en page 5

P.L.U : Dernière étape :

Détails en page 8

La vogue ! :

Détails en page 15

Déviation : ça commence ! :

Détails en dernière page



Edito du Maire



Michel GILES,
Maire de Puy-Saint-Martin

« Tous de bonne volonté, tous bénévoles »



L'étymologie du mot « bénévole » vient du latin « *benevolus* » qui signifie « bonne volonté ».

Vous voulez participer à la vie de notre village, vous rendre utile, partager, vous ouvrir aux autres, développer la convivialité, ... alors devenez bénévole pour les associations puy-saint-martinoises.

Faites-vous connaître au secrétariat de mairie qui a établi une liste des bénévoles virtuels qui sont prêts à donner un peu de leur temps occasionnellement pour soutenir les manifestations associatives. Vous serez alors contacté le moment venu pour participer à l'organisation mise en place par les responsables, pour 1h, 2h, 3h, à votre convenance.

Pour les plus jeunes, ou les personnes en recherche d'emploi, un passeport bénévole pourra être mis en place. C'est un livret personnel qui atteste de l'expérience bénévole et permet de valoriser les compétences acquises en association. Il peut être utilisé comme pièce justificative complétant un dossier de candidature.

Je compte sur vous pour soutenir nos associations et contribuer au « vivre ensemble » de notre village qui connaîtra, comme chaque année, de nombreuses animations estivales.

L'été commence en musique avec Jazz au village le 1^{er} juillet. A partir du 26 juin, vous pourrez faire vos emplettes chaque lundi de 18h à 20h au marché des « cabas du soleil ». Des parties de pétanque conviviales vous sont proposées autour du 14 juillet et certains jeudis, et la vogue clôturera la saison les 1, 2, et 3 septembre.

Je souhaite la bienvenue à nos nouveaux commerçants de la boulangerie et de l'hôtel-restaurant du Champ de Mars, et je souhaite qu'ils puissent eux-aussi profiter de la belle vitalité de nos associations ... de bénévoles.

Excellent été à tous en Drôme provençale.

Le Puy-Saint-Martinois

Mairie de Puy-Saint-Martin
Tél: 04.75.90.16.70
www.puysaintmartin.fr
accueil@puysaintmartin.fr

Comité de rédaction :

Denis PERRIN / Nadine ADAMS
Anthony CELERIE / Nathalie
CORTES / Michel GILES
Irène MAURIN / Bernard BON /
Patrick CISTERNE / François
VII I FN

Etat Civil

Naissances

Sasha DESMAREST
FERNANDEZ, née le 29 mai,
de Florian DESMARET et
Julie FERNANDEZ, 429 Rue
LA Grange

Décès

Mme DUBOIS Martine, le 13
avril 2017.

Mme GUTZEIT Ilmi.

M. ROSTAING Roger, le 06
mai 2017.

Mme FONDRILLON Cécile, le
10 mai 2017.

M. CLOUET Jean-Pierre, le
02 juin 2017.

Nouveaux Puy-Saint- Martinois

M. et Mme LEVASSEUR et
leur fils Timéo, quartier La
Garenne.

Mme DAUBLAIN Chantal, 6
lot. Chantemerle.

M. et Mme LIEVOIS Jean-
Pierre, 18 Clos du Parc.

Numéros utiles...

Mairie de Puy-Saint-Martin

Le Village

26 450 Puy-Saint-Martin

Tél. 04 75 90 16 70

Fax. 04 75 90 43 88

Email : accueil@paysaintmartin.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8 h 30 - 12 h 30

Mardi et jeudi : 08 h 30 - 12 h 30

Vendredi : 8 h 30 - 12 h 30 / 14 h - 16 h



Agence postale communale

04 75 01 00 72

Les horaires de votre agence postale communale :

Lu, ma, je, ve, sa de 9h à 12h, et me 15h à 19h

Levée du courrier :

Du lundi au vendredi à 12h

Samedi à 11h30

Amicale laïque Puy-Saint-Martin

04 75 90 28 84

Assistant(e) social(e) Crest

04 75 25 84 30

En cas de nécessité, il est impératif de prendre rendez-vous

Médiathèque Municipale

04 75 90 28 08

4 Place Chantecaille

Ouverture :

Lun, ven, samedi, de 9 à 12h

Mardi, jeudi, de 9 à 12h et de 15 à 17h

Mercredi, de 15 à 19h

Brigade de gendarmerie de Puy

04 75 90 12 62

Cabinet d'infirmiers

04 75 98 92 18

Marie-Laure Aubert et Jocelyne Vidal

7, rue du 19 mars 1962 – Puy-Saint-Martin

POUR PLUS DE N° UTILES

www.paysaintmartin.fr

...Brèves...

Calendrier municipal :

Conseil municipal à 18h30 : 27 juillet, 31 août, 28 septembre, 19 octobre, 30 novembre, 21 décembre

Café citoyen : 9 septembre à 17h

Permanence adjoints

Les personnes qui souhaitent rencontrer le maire ou un adjoint le samedi matin doivent téléphoner ou adresser un e-mail au secrétariat pour demander un rendez-vous.

Permanence du CCAS :

Irène MAURIN reçoit sur rendez-vous en mairie. Appelez le secrétariat.

Conciliateur de justice :

Didier LALANNE, 06 64 95 70 28,
didier.lalanne@conciliateurdejustice.fr,
Reçoit sur rendez-vous le mardi après-midi.

Horaires déchetterie mobile de la CCVD sur le parking du stade de football de Puy-Saint-Martin, parking situé après le point propre du stade, de 9h à 15h :

Le vendredi 30 juin, le jeudi 13 et le vendredi 28 juillet, les vendredis 11 et 25 août, les vendredis 8 et 29 septembre, les vendredis 13 et 27 octobre.

Déchets acceptés : encombrants, ferraille, gros cartons, déchets d'équipements électriques et électroniques, déchets verts. Pensez à prendre votre carte de déchetterie personnelle ou un justificatif de domicile afin d'établir votre demande de carte.

Abonnement au journal municipal

Les bulletins sont déposés gratuitement dans les boîtes aux lettres des résidents de la commune. Pour les non-résidents qui en font la demande au secrétariat de la mairie, ils sont envoyés à raison d'un règlement de **5 €/an** à l'adresse qu'ils communiqueront.

Repas de quartiers (ou repas des voisins)

Pendant la période estivale, plusieurs quartiers de Puy-Saint-Martin organisent une fête des voisins. La municipalité ne peut qu'encourager ces initiatives qui vont dans le sens du « mieux vivre ensemble ». Aussi, elle mettra volontiers à votre disposition des tables (plateaux et tréteaux) et des chaises que vous pourrez venir chercher à la salle des fêtes. Il suffit de les réserver auprès du secrétariat de mairie.



Nouveau logo pour la commune

Pour valoriser notre appartenance à la Drôme Provençale, nous avons décidé de changer le logo de la commune, et de lancer un concours auprès des habitants.

N'hésitez pas à nous faire parvenir vos suggestions.

L'été arrive: Attention aux nuisances sonores !

Avec les beaux jours reviennent les travaux de jardinage et de bricolage et avec eux les questions liées aux bruits inhérents.

Extrait de l'arrêté préfectoral n° 2015183-0024 du 2 juillet 2015 réglementant les bruits de voisinages sur le département de la Drôme :

« Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations émises notamment les **tondeuses à gazon**, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc, **ne peuvent être effectués que de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au samedi. Ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.** »

Site : www.drôme.gouv.fr



Quelques nouvelles de la Médiathèque :

Voilà bientôt 1 an que nous sommes opérationnels à la « Maison des Lettres ». Si notre nombre de lecteurs a légèrement augmenté, le nombre de prêts est en sensible diminution. Pour plus d'informations vous pouvez consulter le bilan annuel à la Médiathèque.

CHORALE du DELTA : dirigée par Coline Serreau le mercredi 26 juillet 2017 à 18h à l'Eglise
(Entrée libre). Nous vous espérons très nombreux...

Ouverture d'Eté au public : du 10 juillet 2017 au 3 septembre 2017.

Horaires : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi, Samedi : 9h à 12h et Mercredi de 15h à 19h

Prévision automnale : Dans le cadre de la Saison Culturelle des Bibliothèques initiée par la Médiathèque Départementale de la Drôme et le Conseil Départemental, nous vous proposerons une exposition interactive fin septembre / début octobre (les dates vous seront précisées).

– **Le Musée Itinérant de Germaine par le Collectif du Musée Imaginaire**

Portraits photographiques, sonores et plastiques : une plongée dans l'intimité de 6 femmes.
Temps fort: rencontre et lecture.

Il y a encore beaucoup de livres que vous n'avez pas lus...ils vous attendent !



Parlons d'économie locale...

Puy-Saint-Martin se renouvelle !

NOEL, notre nouveau boulanger du « Fournil de Puy », muni d'un CAP en cuisine et d'un CAP en boulangerie, nous régale de pains traditionnels, pains biologiques, viennoiseries, sandwiches et préparations salées, avec **NOBUKO**, à ses côtés, qui nous comble de pâtisseries françaises et nous fait découvrir des pâtisseries d'inspiration japonaise portant des noms tels que Matcha, Goma, Cheesecake au Yuzu...

L'on vient de loin pour notre boulangerie. Faites-vous plaisir, courez-y. Vous ne serez pas déçu(e)s : la qualité, le sourire, la gentillesse sont au rendez-vous.

Ouvert de 6h30 à 12h30 et de 16h à 19h. Fermé le mardi après-midi et le mercredi, 04 75 90 45 65.



DIMITRI et OLIVIER sont heureux d'être à Puy-Saint-Martin aux commandes de l'hôtel-restaurant du Champ de Mars. L'accueil qu'ils ont reçu et le support apporté le 1^{er} jour d'ouverture leur font chaud au cœur.

L'hôtel est prêt et dispose d'1 chambre pour une personne ; de 4 chambres doubles -dont une chambre aménagée pour personne à mobilité réduite- et d'1 chambre pour famille. Le **restaurant** réserve quelques surprises : outre la cuisine avec des menus régionaux, Dimitri et Olivier organiseront des soirées thématiques en fin de semaine et nous feront voyager dans toutes les régions de France, en Chine, Indonésie, Japon, Thaïlande, Maroc... Ouvert de 12h à 14h et de 19h à 22h. Fermé le mardi durant le mois de juin ; ouvert 7 jours/7 en juillet et en août.

Le **bar** est ouvert de 7h à 23h, 7 jours/7. L'après-midi sera relaxante et proposera aux visiteurs tartes, thés d'excellence, cocktails...

Besoin d'un moment de détente ? « L'essayer, c'est l'adopter »

04 75 90 11 07, 07 87 76 88 94,
nourry_olivier@yahoo.co.uk

Vie Municipale

Objectif zéro pesticide



Comme vous le savez, la commune de Puy-Saint-Martin s'engage pour préserver votre santé et votre environnement en signant la *Charte régionale d'entretien des espaces publics*. Sans pesticides, les herbes « folles » prospèrent sur nos trottoirs et bas-côtés... **Un peu d'indulgence et pourquoi pas d'huile de coude pour désherber manuellement devant votre porte...**

Un composteur collectif sur Puy Saint Martin? Oui mais où, quand, comment et pourquoi faire?



La Communauté de Communes du Val de Drôme en partenariat avec la Mairie de Puy-Saint-Martin vous accompagnent dans cette démarche.

Si vous êtes intéressés, merci de contacter l'association Compost & Territoire
julien@compost-territoire.org
ou au 06.87.10.50.43

Nos poubelles débordent, compostons!



Retour sur la journée citoyenne et solidaire du 8 avril 2017 et sur le café citoyen du 13 mai 2017



Pour la journée citoyenne du 8 avril, 25 participants, parmi lesquels de nombreux chasseurs, nous ont accompagnés dans un élan de solidarité. Malgré la faible participation, les équipes ont pu entreprendre les chantiers suivants : remise en peinture de l'abri-bus à l'entrée de l'école, nettoyage et désherbage des rues et de la RD 6 jusque dans la Pigne, broyage des déchets verts au « Chastelas », nettoyage des 4 points de collecte des déchets, reprise des socles des croix de mission, et travaux de drainage et de nettoyage au ravin de St Jean . Encore merci aux personnes présentes pour leur aide précieuse afin de maintenir un village agréable pour la population et pour nos visiteurs.

Après le succès du café citoyen du 11 février 2017 la municipalité a organisé un deuxième café citoyen le 13 mai. 23 participants ont joué le jeu et les débats ont été très animés sur de nombreux sujets.

Il faut citer : Problématique du bénévolat et de l'implication des jeunes, circulation et stationnement rue et place des Redis, projet « Chastelas » et le devenir du vieux village perché, devenir de la traversée du village après la réalisation de la déviation de la RD6, aménagement et entretien du parc municipal en face de la mairie, problématique du stationnement dans le village, mise en place d'un système d'échanges solidaires, local pour lieu de rencontres, réfection de l'espace Clément (préfa), projet de composteur collectif, projet extension du garage Chapouan, redynamisation du centre bourg et des commerces etc. De nombreux sujets restent en attente pour **le prochain café citoyen qui aura lieu le samedi 9 septembre 2017 à 17h à la salle des Fêtes. Venez nombreux !**



Ecole de musique André Borne

Juin, c'est coutume, l'année musicale connaît son aboutissement avec les spectacles de ses ateliers les 7 et 19 juin ; le 21 juin : Fête de la musique, comme il se doit. Ce même jour, a lieu l'inauguration des nouveaux locaux à 18h.



Ces nouveaux locaux sont l'aboutissement de beaucoup d'efforts et une clef pour la pérennité de l'école. Ce n'est pas rien : l'école est un élément significatif et important du patrimoine du village ! Après avoir connu une situation difficile, grâce à la fidélité de ses élèves et l'engagement de ses professeurs, elle se trouve aujourd'hui dans une situation bien meilleure et des perspectives d'avenir réjouissantes s'ouvrent à elle, merci à eux.

Nous travaillons déjà à la préparation de l'année prochaine : élaboration d'une fiche d'inscription plus claire, simplification des tarifs en essayant de les rendre plus avantageux, proposition de nouveaux enseignements... Les inscriptions pourront s'effectuer auprès des professeurs, à la mairie ou directement sur internet (fiche d'inscription sur le site de la mairie), lors du forum des associations le 3 septembre et d'une journée Porte Ouverte le 9 septembre. Les pré-inscriptions sont possibles auprès des professeurs dès fin juin.

Des enseignements d'instruments n'existant pas encore à l'école sont susceptibles d'y être organisés (un professeur d'harpe participera à l'audition du 10 juin). il ne faut pas hésiter à se renseigner, à émettre des vœux...

Pour tous renseignements, vous pouvez téléphoner à la Mairie (04.75.90.16.70) ou auprès du directeur de l'école, M. Cisterne au 06 01 22 28 69.

LES TARIFS 2017-2018 DE L'ECOLE DE MUSIQUE ANDRÉ BORNE

TYPE DE COURS	INSTRUMENTS	DUREE	Prix (€)	
			PSM	HPSM
COURS INDIVIDUELS	Basse – Batterie – Chant – Flûte à bec – Flûte traversière – Guitare – Harpe celtique* – MAO** - Piano – Saxophone – Théorie alternative ***	20mn	345	375
		30mn	515	565
COURS # COLLECTIFS	Cours duo (2 élèves)	40mn	310	330
	Eveil musical (4 élèves minimum)	45mn	200	220
	Formation musicale – Atelier Jazz – Atelier musique actuelle – Atelier musique vocale (4 élèves minimum)	60mn	300	330
FORFAITS #	Cours instrumental individuel 20mn + formation musicale 60mn (4 élèves minimum)		550	565
	Cours instrumental individuel 20mn + théorie alternative collective 30mn (2 élèves minimum)			

* Nouvel instrument enseigné

** Musique assistée par ordinateur

*** Spéciale guitare/basse

= **Des conditions qui s'adaptent :**

1 élève de plus → une baisse des prix de 50 euros / élève

1 élève de moins → une diminution de la durée du cours de 15mn ou une augmentation du prix du cours de 80 €/élèves (à voir avec le professeur)

Vie Municipale

Le projet du PLU a été arrêté le 16 février 2017 par délibération du conseil municipal et transmis pour avis à l'ensemble des personnes publiques associées (Région, département, communauté de communes, chambres des métiers, du commerce et de l'industrie, de l'agriculture, ARS, INAO, Armée, centre régional de la propriété forestière, commission départementale pour la préservation des espaces naturels agricoles et forestiers).

La plupart des avis ont été rendus avec des remarques qui nécessiteront probablement des aménagements dans le zonage et des corrections minimales dans la rédaction du rapport, mais globalement, ce projet a reçu un avis favorable de la préfecture sous réserve de la prise en compte de certaines de ces observations.



Depuis le 27 mars 2017, en application de la loi NOTRe, la compétence « urbanisme » a été transférée à la communauté de communes ; de ce fait, l'arrêté de mise à l'enquête publique a été pris conjointement par le Président de la CCVD pour le PLU et par le Maire pour le schéma d'assainissement concomitant.

Du 12 juin au 13 juillet, ces deux projets (PLU et Assainissement) seront donc ouverts à l'enquête publique pour recevoir les remarques et suggestions des citoyens, habitants et propriétaires.

Un registre, est ouvert par le Maire depuis le 12 juin 2017 et tenu à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête. Les intéressés peuvent y consigner leurs observations. Ils peuvent aussi les adresser par écrit en mairie de PUY-SAINT-MARTIN ou par voie électronique à l'adresse plu@puysaintmartin.fr jusqu'au 13 juillet 2017 à 16h. Ces observations seront visées par le commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

Les lundi 12 juin matin (8h30 - 12h30), mercredi 28 juin après-midi (14h - 16h, et 18h - 20h), et jeudi 13 juillet après-midi (14h - 16h), le commissaire enquêteur recevra à la mairie de PUY-SAINT-MARTIN les déclarations des habitants et intéressés.

Ensuite le commissaire enquêteur fournira au cours du mois d'août son rapport de synthèse intégrant l'ensemble de ces propositions.

Il appartiendra ensuite au conseil municipal de prendre en compte les remarques qui paraissent pertinentes avant l'approbation définitive du PLU et du schéma d'assainissement, vraisemblablement en octobre 2017.



Etude sur la mise en valeur du Chastelas

Dans le cadre du PLU et en raison de l'ouverture programmée de la déviation en janvier 2019 qui va offrir un nouveau champ de vision à partir de l'entrée sud du village, la municipalité souhaite que soit mise en valeur la butte du Chastelas.

A cet effet, elle a missionné, avec l'aide de Puy-Saint-Martin *Initiatives*, le Conseil Architecture Urbanisme Environnement (CAUE) de la Drôme pour une assistance à maîtrise d'ouvrage.

La municipalité souhaite qu'un panel de la population participe à ces réflexions avec en particulier des représentants des propriétaires des parcelles concernées, des riverains et des citoyens qui se sentent concernés par le sujet par leurs activités associatives, commerciales, professionnelles ou personnelles.

Si vous êtes intéressés par la mise en valeur de ce site emblématique de notre village, merci de nous le faire savoir.



Budget communal 2017

Vie Municipale

BUDGET 2017							
FONCTIONNEMENT				INVESTISSEMENT			
DEPENSES en €		RECETTES en €		DEPENSES en €		RECETTES en €	
Charges générales	135 000	Excédent antérieur	95 180	Solde reporté	67 450	Virement section Fonct.	54 000
Charges de personnel	296 000	Produits de services	40 000	Rembours d'emprunts	321 384	Dotations fonds divers	104 950
Virement investissement	54 000	Impôts et taxes	380 000	Immobilisations corporelles	81 000	Subventions	32 500
Charges financières	24 000	Dotations et participations	86 000	Immobilisations en cours	108 000	Emprunts	271 384
Autres	112 351	Autres	20 171	Autres	22 171	Autres	137 171
TOTAL DEP	621 351	TOTAL REC	621 351	TOTAL DEP	600 005	TOTAL REC	600 005

Le budget communal présente un déficit structurel de l'ordre de 30.000 €, qui correspond environ à la baisse des dotations de l'Etat (plus de 40.000 € en 3 ans). La commission des finances s'est réunie à plusieurs reprises et a examiné plusieurs hypothèses.

A la suite de ces travaux, le conseil a décidé de revenir à l'équilibre en jouant sur 3 leviers :

- baisse de 20 % des indemnités des élus : 5.000 €
- baisse de 20 % de l'enveloppe globale allouée aux associations : 4.000 €
- augmentation de la fiscalité locale (taxe d'habitation) : 20.000 €

En effet, une hausse de la fiscalité est incontournable pour parvenir à un équilibre budgétaire. Actuellement, le taux de la taxe d'habitation de Puy-Saint-Martin est légèrement en dessous de la moyenne des communes comparables, alors que celui de la taxe sur le foncier bâti se situe bien au-dessus de la moyenne. Après avoir examiné plusieurs scénarios et obtenu l'aval des services fiscaux, il a été décidé d'augmenter la taxe d'habitation de 1,5 point (13,15 %).

A titre d'exemple, cela représente une hausse de l'ordre de 60 € de la part communale pour une taxe annuelle de 1.000 €.

Concernant la section de fonctionnement, la renégociation de 5 emprunts auprès de la Caisse d'Epargne a permis de reconstituer une capacité d'autofinancement.

Les tarifs de location des salles communales à la baisse

Les tarifs de location des salles communales pour les « week-ends » étaient surévalués par rapport aux prix pratiqués dans les communes limitrophes pour des prestations pratiquement comparables. Cette surévaluation était liée à l'application d'une majoration de 100 € pour la salle des fêtes et 50 € pour les préfabriqués au-delà de 24 heures d'occupation, soit en pratique pour tous les week-ends...

Les nouveaux tarifs repris dans le tableau ci-dessous suppriment cette majoration :

LOCATAIRES	ESPACE CLEMENT (Max 100 personnes)	SALLE DES FETES (Max 150 personnes)
Associations locales	0	0
Associations extérieures	50 €	100 €
Privé puy-saint-martinois	50 €	250 €
Privé extérieur	100 €	350 €

L'utilisation des locaux est gratuite et sans caution pour les associations dont le siège social est à Puy-Saint-Martin, mais un chèque de caution de 300 € sera demandé à tous les autres utilisateurs.

Le montant de la location comprend la participation aux charges de fonctionnement (eau, chauffage, éclairage, nettoyage et entretien des locaux, etc.). Il est fixé annuellement par le Conseil Municipal et il s'applique 2 mois après la délibération (soit à compter du 1er juillet 2017 pour ces nouveaux tarifs).

2017 : Du changement concernant la compétence Tourisme !

Depuis le 1^{er} janvier 2017 la Communauté de communes du val de Drôme (CCVD) a pris la compétence Tourisme. Des changements importants sont en cours et vont se poursuivre durant l'année 2017. Concernant les hébergeurs, à partir du 1^{er} janvier 2017 c'est la CCVD qui perçoit **la taxe de séjour**. Un nouveau « Guide des hébergeurs » est disponible en mairie et une plateforme informatique a été mise en place pour faciliter la collecte de la taxe de séjour sur le territoire des 30 communes. Un nouvel office de tourisme communautaire a été mis en place sous la forme d'un EPIC (Etablissement public à caractère industriel et commercial). Un CODIR (Comité de Direction) en assure sa gouvernance par la représentation de 3 collèges (élus, hébergeurs, et professionnels du tourisme). Ce nouvel office de tourisme porte le nom d'« **Office de Tourisme du Val de Drôme** » avec son siège social à la « Gare des Ramières » à Allex. Concernant plus particulièrement Puy-Saint-Martin et le devenir de son point d'information touristique situé au local multi-accueil de Chantecaille (Maison des Lettres), la municipalité, PSMi (Ex Syndicat d'initiatives) et l'OT du Val de Drôme sont en cours de concertation pour finaliser l'organisation du tourisme sur la commune. En attendant l'OT du val de Drôme a ouvert 3 bureaux d'information Tourisme permanents: Mirmande, Livron, Saoû ainsi que la « Gare des Ramières » en bureau saisonnier (période estivale)

Office de tourisme du Val de Drôme : Bureau de
Mirmande : 04 75 63 10 88,
Bureau de Livron : 04 75 61 66 93,
Bureau de Saoû : 04 75 76 01 72
Sites internet : www.valdedrome-tourisme.com,
www.paysforetdeasaou-tourisme.com,
www.valleedeladrome-tourisme.com,
www.puysaintmartin.fr, www.drome-provence.fr



Réunions avec les Associations Puy-Saint-Martinoises du 17 mai 2017 : les Résultats !

Comme chaque année la municipalité invite les associations à une réunion-débat sur la vie associative du village. Après un rappel des sujets abordés en 2016 (occupation des locaux communaux, ouverture de la « Maison des Lettres », réalisation d'un répertoire des associations, articles vie associative dans le bulletin municipal, etc.) **la discussion a porté principalement sur la problématique du « bénévolat »** et son évolution pour les années à venir. La réunion s'est terminée par le traditionnel Tour de table suivi d'un « municipot » convivial.

Les décisions : Organisation d'un **Forum des Associations** simplifié, le dimanche 3 septembre 2017 de 10h à 12h à la salle des Fêtes (pendant la vogue). Cette année il n'y aura pas de vide grenier durant la vogue. Une **mise à jour du répertoire des Associations** va être réalisée, et mis en libre-service au secrétariat de mairie, à la poste (Maison des Lettres), et au forum des Associations.

Concernant **le bénévolat** le secrétariat de mairie va tenir à jour une base de données des bénévoles dans laquelle les associations organisatrices de manifestations pourront mutualiser les bénévoles. (La liste sera réalisée avec l'accord préalable des personnes). La municipalité encourage les associations à créer **des partenariats** entre elles, notamment pour les gros événements.

Manifestations de l'AAR au 2^e semestre 2017

- **Jazz au Village** : samedi 1^{er} juillet (voir flyer joint)

- A partir de 19h30 : buvette et assiette gourmande
- A 21 heures :

Concert Jazz / Funk avec le Trio Cathy Heiting

Entrée 10€ - gratuit pour les moins de 12 ans

- **Foire de la Saint-Martin** : samedi 11 novembre



Vie Associative

L'AAR vous propose deux nouveaux ateliers le samedi matin :

- **Le Do-In** : Originaire du Japon, le Do-In est un « ensemble de pratiques destinées à faire circuler l'énergie dans tout le corps au moyen de respirations ou de mouvements » Shizuto Masunaga. Auto-massages, percussions, étirements, le Do-in ne s'assimile pas à une gymnastique mais à une relaxation énergétique. Chaque mouvement est effectué selon ses capacités procurant bien-être à l'ensemble du corps et de l'esprit. Les séances se déroulent sur tapis ou sur chaise.
- **Le Taï Chi Chuan** : Originaire de Chine, le Taï chi chuan est un art martial interne, une pratique de santé et un art spirituel. Par la répétition de gestes lents et réguliers qui se pratiquent debout, cette discipline apporte harmonie et souplesse et permet de développer la concentration et l'équilibre. Style enseigné : forme Yang.

L'animatrice Lydie pratique ces activités depuis 10 ans, est licenciée cadre de la Fédération Sports pour Tous et étudiante en 4^e année de formation zenshiatsu.

Ateliers de Do-In de 9h à 10h / Ateliers de Taï Chi Chuan de 10h à 11h
En salle des préfabriqués, Parc Adèle Clément à Puy-Saint-Martin.

Reprise des cours : Samedi 16 septembre
Plus d'infos : 07 81 08 38 06

和

Le Chœur Odyssée bientôt en concert :

Après le festival de chorales où le Chœur Odyssée a reçu 6 chorales (150 choristes !) en mêlant tous les styles, en l'église de Puy-St-Martin, l'Odyssée présente enfin en concert son nouveau programme, 100% Monteverdi (madrigaux, scherzi, et motets) :

« Monteverdi. Ode à l'amour »

Extraits des 5 premiers livres de madrigaux (1587 à 1605), scherzi musicali (1607), motets (1620) et passacailles instrumentales. La quintessence de l'art choral de Monteverdi, par le Chœur Odyssée :

2 chœurs (16 et 18 choristes en alternance et en tutti),

violon baroque : Camille Antoinet & Isabelle Laureys,

harpe baroque et direction : Philippe Simon.

Samedi 1^{er} juillet 21h à l'église de Comps, perchée non loin de Dieulefit.

Dimanche 2 juillet 18h30 à l'église de La Garde Adhémar.

Vendredi 22 septembre 20h à l'église de Montélier.

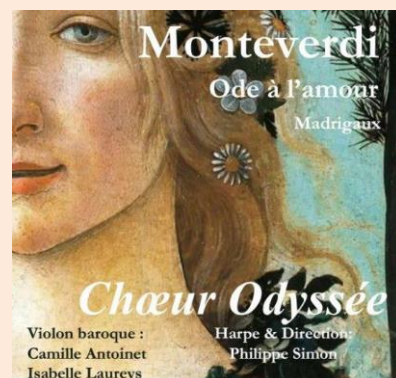
Dimanche 24 septembre 17h à l'Abbaye de Valcroissant, près de Die.

Vendredi 6 octobre 20h30 au temple de Grâne.

Dimanche 8 octobre 18h église d'Etoile sur Rhône

<https://choeurodyssée.wordpress.com>

Renseignements : 06 28 29 54 30



Un siècle ... (... et des miettes !) de boulange !

Tout en souhaitant la bienvenue à Noël CARLE, notre nouveau boulanger ainsi qu'à son assistante, Nobuko PELLE qui s'occupe de la partie plus « festive » du « boulot » en sa qualité de pâtissière – chocolatière, nous avons voulu nommer leurs prédécesseurs dont nos aînés se souviennent. A partir d'actes notariés et des archives communales nous avons pu dresser la liste des boulangers successifs depuis 1900.

Louis BOREL	et	Idalie MILLON	1919 - 1946
Marcel GAUCHERAND	et	Mauricette BRUN	Février à octobre 1946
Roger MILLION	et	Marthe PELISSIER	1946 - 1951
Richard DRUETTO	et	Claire CHARLAIX	1951 - 1956
Aimé BONNEFOY	et	Jeannine BARNOUIN	1956 - 1965
Gilbert MOULET	et	Renée QUENTIN	1965 - 1968
Alain AMOROS	et	Marie Lise LE GAL	1968 - 1979
Jean Michel DEUTSCH	et	Elisabeth PETIT	1979 - 1983
Jean Marc DUPRE	et	Catherine BOULARD	1983 - 2017

Mais saviez-vous qu'à l'arrivée des époux BONNEFOY, de l'angle de la Grand' Rue et de la rue du temple où elle se situait (actuellement chez Monique et Hubert Arnaud), la boulangerie s'installe un peu plus bas, à 2 petits pas au 28 de la Grand' Rue (aujourd'hui chez Christophe Arnaud). Plus récemment, en 2001, pendant la longue période de Jean Marc et Catherine DUPRE, à nouveau le boulanger, son four et son pétrin ont cette fois carrément « migré » vers des lieux -sinon plus cléments du moins plus tranquilles !- à la sortie du village, là où aujourd'hui nous allons chercher notre baguette.

Et saviez-vous également qu'au début du siècle précédent, PUY-SAINT-MARTIN comptait 2 boulangeries. La première, place des Redis, était exploitée par André Ferdinand MORIN jusqu'à son départ pour la guerre en 1914. Il sera tué en 1917 et son « mitron » SAMARINE épousera sa veuve et reprendra le commerce avant d'aller s'installer dans un autre village. La seconde boulangerie au n° 5 rue du Bourg était tenue par Marie DORIER veuve JOMMARD jusqu'en 1919 après la mort de son mari, Antoine, tué à la guerre en 1918. Dès 1846 (et probablement avant) nous retrouvons à cette dernière adresse plusieurs générations de patrons boulangers, dont la famille MEGE.

Une visite du village commentée par Archives et Patrimoine aura lieu le dimanche 17 septembre pour les journées du patrimoine. Rendez-vous à 9h au Champ de Mars.

A.A.R La troupe « Si je serais... »

21 MAI à Puy...

La troupe Puy-Saint-Martinoise « Si je serais... » joue « Bureaux et dépendances ».

Succès !

Public ravi !

Reprise de la pièce en automne envisagé !

Faites gaffe !



Amicale Laïque

Chers parents et adhérents de l'amicale laïque, l'année scolaire se termine sous de bons hospices pour l'amicale : les comptes sont positifs et les services d'hygiène de la direction départementale de la protection des populations, qui ont fait dernièrement une visite inopinée à la cantine, sont satisfaits de l'organisation et des prestations de la cantine.



Pour cela, en tant que présidente de l'association, je tiens à remercier pour ce travail de longue haleine, Graziella et Emma, nos cuisinières, toute l'équipe des bénévoles qui œuvrent tous les jours pour que nos enfants mangent équilibré et sainement et aussi les municipalités de PUY-SAINT-MARTIN et ROYNAC qui nous soutiennent.

A la rentrée scolaire 2017-2018, une équipe avec un nouveau président, Marc, prendra la suite toujours épaulée par Nadège et Pauline avec Graziella et Emma aux cuisines.

Vous trouverez sur le site de la cantine les documents pour vous permettre d'inscrire vos enfants à la cantine avant la fin des vacances scolaires.

En tant que parents, n'hésitez pas à rejoindre les bénévoles de l'amicale pour vivre une expérience humaine enrichissante. Merci à tous pour votre soutien et votre aide.

Vie Associative

Création d'une association sur Puy-Saint-Martin !!!



Le 10/10/2015 a été lancé le projet de création d'un club de pétanque sur Puy-Saint-Martin. Projet arrivé à terme quelques mois plus tard...

Après une première année discrète mais au final remarquée, notamment par la tenue des différents concours de fête du village ainsi que l'organisation d'un concours à la mêlée avec classement tout au long de l'été, le Conviviale Pétanque Puy-Saint-Martin, habituellement appelé le CPPSM remet le couvert pour le 14 juillet et pour la vogue.

CPPSM anime les 13 et 14 juillet, avec le programme :

- 13 au soir : doublettes montées 200 € + mises
- 14 le matin : tête à tête 80 € + mises
- 14 après-midi : concours 6 boules 1, 2 ou 3 personnes, 200 € + mises

Rendez-vous au Champ de Mars.

Le CPPSM organise à nouveau son concours à la mêlée avec classement tout au long de l'été, basé sur la convivialité, le mélange des personnes et des genres. L'année dernière, la finale de ce concours a permis au village d'accueillir les meilleurs joueurs de pétanque du monde comme par exemple Dylan ROCHER, ou l'équipe Malgache, championne du monde actuelle. Ces concours sont ouverts à TOUS, enfants, femmes, joueurs confirmés, novices, anciens, jeunes, le but est de se découvrir, ou de se redécouvrir, tout en partageant un moment de convivialité autour d'une partie de pétanque.



Voici les différentes dates:

1er Juin 15 Juin 29 Juin

6 Juillet 20 Juillet 27 Juillet

3 Août 10 Août 24 Août 31 Août

Renseignements:

Christophe CORNILLE 06/79/42/96/95, Benjamin BOYER 06/72/67/38/23, Florian NOYER 06/81/53/69/66

Théâtre intercommunal de la Pinha (TILP)

Vie Associative

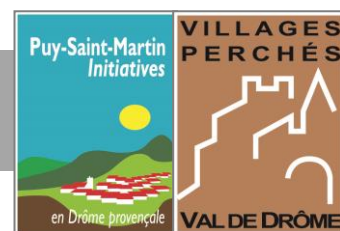
APRES LA SOIREE OCCITANE DU 20 MAI

Très sympathique veillée occitane ce samedi organisée par le Théâtre Intecomunal de La Pinha avec le concours du Reviscol montelenc et du groupe chantant « la belle histoire » de l'association Calm'art. Le TILP remercie le maire, Michel Giles, pour ses mots d'encouragements après l'interprétation de « La mazurka soto, li pins » version Puy, « indicatif » des soirées occitanes, ainsi que le conseil municipal pour la mise à disposition des locaux et la subvention accordée. En seconde partie, les 5 musiciens de « La Gambille » ont animé un bal folk dynamique.

C'est André Picard qui, avec le numéro 62, a gagné la « caissette drômoise » l'autre attendant sa gagnante, madame Giraud, à la boulangerie de Puy. Les acteurs de cette soirée se retrouveront samedi 24 juin à Espeluche pour un pique-nique convivial. Rappelons aux « patoisants » qu'ils peuvent écouter « le fenestron montelenc » sur Soleil FM (89.3) où l'on a pu entendre un extrait de la saynète jouée par le TILP, le dimanche à 9h et le mardi à 21h ou sur Internet avec radiosoleilfm.



Puy-Saint-Martin Initiatives



Telle est en effet la nouvelle dénomination du Syndicat d'Initiative de Puy-Saint-Martin depuis que la compétence « tourisme » est passée de la commune à la communauté de communes.

Sur le plan local, pas de changement comme notre programme d'animations estivales en témoigne. Jugez plutôt.



Notre **marché** local « Les cabas du soleil de Puy-Saint-Martin » se tiendra sur la **place du Champ de Mars, de 18h à 20h, chaque lundi du 26 juin au lundi 28 août 2017 inclus.**

En extérieur si le temps le permet (ou à la salle des fêtes), le **cinéma d'été** vous conviera à des séances nocturnes : les mercredis 12 juillet à 22h « Django » et 2 août à 21h30 « Il a déjà tes yeux ».

Quant à notre traditionnelle **balade nocturne animée**, c'est le **mercredi 9 août à 20h30** qu'elle démarrera du lavoir. A l'affiche cette année, des artistes puy-saint-martinois : Patrick Darnaud, chanteur, No Folk, le duo constitué d'Odile Leibenguth au chant et Nathalie Groeneweg à la guitare et à l'accordéon, PSM trio (Patrick Avias à la guitare, Joseph Leseigneur à la batterie, Nicolas Leseigneur à la basse) accompagné de Juliette Francescano, leur nouvelle chanteuse. Une belle soirée musicale en perspective !

Renseignements: noel.psm@orange.fr; tél. 06 42 06 61 48

FC Valdaine : une saison exceptionnelle

La saison qui s'achève restera dans les annales pour le FC Valdaine. L'équipe senior 1 réalise un doublé historique remportant le titre de champion Drôme-Ardèche « Excellence » et la coupe Xavier-Bouvier. Elle accède pour la saison prochaine et pour la première fois dans l'histoire du club au championnat « Régional 3 ». Les équipes seniors 2 et 3 ont elles aussi accompli un bon parcours cette saison et ont aussi contribué à la réussite de l'équipe fanion. Bravo à tout le groupe de Sébastien Chanal.



Mais le club ce n'est pas que les équipes seniors. Les féminines après avoir terminé 2^{èmes} de leur poule en championnat ont disputé la coupe Drescher-Tardy où elles jouaient dimanche dernier les ¼ de finale à Mont-Pilat. Dommage, tombant sur plus fortes qu'elles, leur parcours s'arrête là. Les filles de Jérôme ont tout de même effectué une belle saison, l'effectif était limité quantitativement mais le groupe était très assidu.

Chez les jeunes, les U15 ont disputé la finale de la coupe Gilbert-Pestre contre Mours-Saint-Eusèbe... les joueurs de Quentin et Léo ont dû eux aussi subir la loi du plus fort.

Enfin l'école de football sous la responsabilité de Geoffrey en début de saison puis de Quentin Coste réunit tous les mercredis une véritable ruche de petits footballeurs sur le stade de Cléon, des U6 aux U13. Quentin est secondé notamment par plusieurs joueurs du groupe seniors et quelques jeunes licenciés du club. Ils s'efforcent de montrer leurs progrès le samedi au cours de leurs plateaux ou matches. Ils représentent l'avenir et la relève pour le club, souhaitons-leur d'être nombreux à rejoindre les équipes seniors dans quelques années.



La vogue de Puy-Saint-Martin

Traditionnelle fête de notre village, elle se déroule cette année du vendredi 1 au dimanche 3 septembre.

Elle est organisée par le Comité des Fêtes et Conviviale Pétanque.

Au programme :

- Pétanque les 3 jours, voir le programme plus précis ci-dessous
- Fête foraine avec auto, manège, pièces, tir, trampoline, château gonflable, ...
- Samedi :
 - o Repas "godivogues", sur réservation (06.10.49.12.27 / 06.41.99.56.03)
 - o Grand bal
 - o Buvette de 17h à la fin du bal
- Dimanche :
 - o Forum des associations
 - o Apéritif dans le parc
 - o Pique-nique

Pour que cette tradition vive bien, nous avons besoin ponctuellement d'aide : distribution d'affiches et d'affichettes, panneaux, accueil des forains, préparation samedi, buvette, nettoyage, ...
Merci d'appeler Gilbert 06 43 59 62 95

Programme de Conviviale Pétanque pendant la vogue

Vendredi soir : concours de pétanque, doublettes montées, 200 € + mises

Samedi matin : concours de pétanque, tête à tête, 80 € + mises

Samedi après-midi : concours de pétanque triplettes montées 300 € + mises

Dimanche après-midi : concours de pétanque, doublettes montées, 200 € + mises

Rendez-vous au Champ de Mars.



Courant septembre 2017, une réunion publique sera organisée par le Département en présence des entreprises pour présenter les travaux et le planning, ainsi que les contraintes de circulation pendant la durée du chantier.



*Et n'oubliez pas notre
marché de saveurs
régionales, tous les
lundis du 26/6 au
28/8 de 18h à 20h,
place du Champ de
Mars.*

